

Réf: Dossier N° 027421

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DREAMS CAPITALS » en abrégé « D C.SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 31, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DREAMS CAPITALS » en abrégé « D C.

SARL »

Objet :

- CRYPTO-MONNAIES
- CHANGES FINANCIERS
- IMMOBILIERS
- AGRICULTURE
- COMMUNICATION
- MODE
- CONSULTING
- PRESTATIONS
- DIVERSES
- IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 31, Ilot 20

Dirigeant(s) : M SEKONGO GNIENEWOUGUI MATHIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05742 du 13/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39241/GTCA/RC/2021 du 13/12/2021

